

1/ Qui sommes-nous ?

Le secteur des sports de la Fédération organise en compétition la Coupe nationale Inter-Finances (CNIF), le Tournoi international des Finances (TIF), ainsi que les trophées nationaux ; en loisirs, il propose les coupes régionales et soutient le développement des activités sportives organisées par les associations locales. Il incite également les jeunes agents financiers à découvrir les établissements ATSCAF situés en montagne avec des conditions financières avantageuses.

Il dispose, pour cela, d'une subvention annuelle accordée par le MINEFE.

2/ Pourquoi la subvention ? et comment est-elle versée ?

Le MINEFI octroie une subvention annuelle à l'ATSCAF pour développer des activités sportives et culturelles auprès des adhérents financiers.

Pour les sports cette subvention est répartie d'une part pour organiser au niveau fédéral, la CNIF, le TIF, les trophées nationaux et les coupes régionales et d'autre part pour soutenir au niveau local, les associations dans le fonctionnement de leurs activités sportives.

L'attribution de cette subvention de fonctionnement est soumise aux règles suivantes :

- la fédération adresse aux associations locales **le 15 janvier de chaque année** un tableau d'activités à remplir,
- les sections locales doivent renvoyer, en dématérialisé, le tableau complété ainsi que les pièces justifiant chacune des activités développées **au plus tard le 15 mars**.

2 critères sont retenus pour calculer le montant versé à l'association :

1/ le nombre d'adhérents de la section locale (situation arrêtée au 30 août de l'année écoulée),

2/ l'activité sportive proposée (pour chacune des activités sportives, est attribué un nombre de points précis).

→25 % du montant sont répartis en fonction du nombre d'adhérents de l'association,

→75 % en fonction d'un nombre de points attribué par activité sportive.

3/ Quelles sont les manifestations proposées en compétition ?

- la Coupe nationale Inter-Finances : il s'agit d'une compétition basée sur un système de coupes (confrontations entre 2 associations locales par élimination directe) ou de poules (football et pétanque) organisée du mois d'octobre pour le 1^{er} tour jusqu'au mois d'avril, date de la finale dans les disciplines suivantes : football à 7, hand-ball, tennis de table en masculin et tennis, basket-ball, volley et pétanque en masculin et féminin. Pour le tir, les inscrits dans les 3 ou 4 centres de demi-finale peuvent participer pour les 40 meilleurs d'entre eux à la finale organisée par une association départementale,
- le Tournoi international des Finances : une des « vitrines » les plus prestigieuses de l'ATSCAF, ce tournoi ouvert à tous les agents des Finances regroupe 5 nations (Allemagne, Autriche, France, Hongrie et Luxembourg) et permet aux joueurs sélectionnés, soit environ 25 sportifs de se confronter sur 4 disciplines (football, tennis mixte, échecs et tennis de table mixte). Chaque année, l'une des nations organise ce tournoi,
- les manifestations nationales, **actuellement au nombre de 8** :
Chaque année, sont organisés la coupe de ski (au centre de vacances ATSCAF de Méribel), les trophées golf, badminton, bowling, triathlon, course à pied, VTT ou vétathlon et cyclisme.

4/Quelles sont les manifestations proposées en loisirs ?

- 5 Coupes régionales : coupe PACA, Centre-Ouest, Normandie, Sud- Ouest et Ouest,
- les autres activités sportives organisées par les associations locales.

5/ Qui peut bénéficier de ces manifestations ?

Toute personne doit être agent des Finances, adhérente à l'ATSCAF et à jour de sa cotisation; la participation des personnes apparentées et extérieures est soumise aux conditions de règlement de chacune des manifestations.

6/ Barèmes et tarifs appliqués

- la CNIF : des frais forfaitaires de déplacement et de réception sont envoyés à chaque équipe,
- les trophées nationaux : pour chaque agent financier, un ratio journalier est versé à l'association organisatrice ; un tarif différent par trophée est appliqué à chaque participant selon la manifestation,
- les coupes régionales : une subvention est versée à l'association organisatrice selon le nombre de participants et le nombre d'activités sportives proposées.

7/ Comment s'organise une manifestation ? Quels sont les rôles de chacun (Fédération et association locale) ?

□ **le rôle de la fédération :**

- un rôle de conseil : la fédération tient à la disposition des associations locales, des règlements qui détaillent le canevas d'organisation de chaque manifestation nationale susceptible d'être organisée dans leur département ;
- un rôle de coordination et de centralisation : elle diffuse à l'ensemble du réseau, les documents nécessaires aux inscriptions et centralise les demandes ;
- un rôle d'information auprès des personnes intéressées.

□ **le rôle du Président local :**

- en tant que candidat : il doit soumettre à la fédération un projet de programme accompagné d'un devis dans la limite d'un budget fixé annuellement par la fédération ;
- en tant qu'organisateur : il doit prendre en charge toute l'organisation technique tout en restant en contact étroit avec le secteur sportif pour la bonne coordination de la manifestation ;
- dans tous les cas : il doit diffuser l'information communiquée par la fédération de la façon la plus large possible.

8/ Vos interlocuteurs au secteur des sports

- Jean-Vincent GARCIA, chef de secteur, tél. 01.79.84.35.29, jean-vincent.garcia@finances.gouv.fr
- Sylvie GUERRINI, tél. 01.79.84.35.31, sylvie.guerrini@finances.gouv.fr
- Denis JARRY, tél. 01.79.84.35.32, denis.jarry@finances.gouv.fr

ATSCAF Fédérale – Secteur des sports, 67 rue Barbès BP 80001 94201 IVRY SUR SEINE CEDEX, Tél. 01 79.84.35.25,
Fax : 01.79.84.38.10- atscaf-sports@finances.gouv.fr

9/ Les supports de communication

□ **de la fédération :**

- la publication trimestrielle Arts-Sports et Voyages,
- le site internet www.atscaf.fr
- les programmes et les fiches d'inscription des manifestations diffusés à toutes les ATSCAF locales.

□ **la section locale :**

- les informations relatives à la manifestation diffusée dans le département et/ou auprès des adhérents.